

Compte-rendu de la session de concours 2017

Rappel des résultats	1
Gestion des concours	2
Concours Astronome	2
Concours Astronome-adjoint	2
Analyse de l'ensemble des candidatures	3
Nombre d'années après la thèse	3
Nombre de candidatures précédentes.....	4
Origines géographiques.....	4
Destination géographique.....	5
Répartition par ANO et mots-clés	5
Analyse du recrutement 2017.....	7
Evolution pour les prochaines années	8
Recommandations aux candidats	9
Recommandations aux responsables de SNO.....	9

Rappel des résultats

Concours Astronome (ordre alphabétique)

AUCHERE Frédéric - OSUPS/IAS - ANO2 Solar Orbiter/SPICE
 BABUSIAUX Carine - OP/GEPI - ANO4 Gaia/Grands relevés WEAVE
 BIZOUARD Christian - OP/SYRTE - ANO1 Service rotation Terre/IERS
 LE COROLLER Hervé - Pytheas/LAM - ANO3 T193 de l'OHP
 PETIT Pascal - OMP/IRAP - ANO5 POLARBASE
 RECIO-BLANCO Alejandra - OCA/Lagrange - ANO4 Gaia

Concours Astronome-adjoint (ordre alphabétique)

BETHERMIN Matthieu - Pytheas/LAM - ANO2/4 Euclid, Euclid-Survey
 FANG-SORTAIS Bess- OP/SYRTE - ANO1 HORLOGES
 HUBY Elsa- OP/LESIA - ANO2 E-ELT/MICADO
 KORDOPATIS Georges - OCA/Lagrange - ANO4 Gaia, WEAVE-Survey
 KRAL Quentin - OP/LESIA - ANO5 Encyclopédie planètes extrasolaires
 LÓPEZ SEPULCRE Ana - OSUG/IPAG - ANO3 IRAM, ALMA Regional Center
 TIBALDO Luigi - OMP/IRAP - ANO2 CTA

Gestion des concours

Nous attirons une fois de plus l'attention des candidats sur le fait que le CNAP ne gère pas le portail dédié au concours CNAP intitulé CANOPUS, et qu'il faut lire attentivement toutes les instructions données par le ministère. L'heure limite est fixée à 16h00 pour l'ensemble des concours de l'enseignement supérieur géré par le portail GALAXIE (dont ANTARES, CANOPUS, etc.). Cette règle s'applique également aux dossiers de PEDR ou d'ATER, par exemple. Rappelons également qu'il s'agit d'un concours de la fonction publique ; les règles qui le régissent sont donc strictes pour assurer l'équité entre candidats. Dans le dispositif du concours, le CNAP n'est que l'instance d'évaluation et non l'organisateur. Désormais, nous renverrons systématiquement les candidats vers le portail GALAXIE pour les informations légales concernant l'organisation du concours.

Concours Astronome

Le concours astronome s'est déroulé les 9 et 10 mars, en jury unique. 20 dossiers de candidatures ont été reçus (contre 23 l'an dernier), parmi lesquels 5 femmes (contre 8), soit 25% (contre 34%). Deux ont été recrutées sur les 6 postes vacants. La moyenne d'âge des 6 recrutés est de 44 ans, avec une amplitude de 42 à 49 ans.

La section reste attentive à débloquer des carrières longues d'astronome-adjoint. Toutefois, il est indispensable de rappeler qu'en attendant d'avoir un dossier solide sur les trois grandes missions du corps (recherche, services nationaux d'observation, enseignement), il doit être envisagé de postuler à la hors-classe des astronomes adjoints. L'obtention de la hors-classe ne pénalise pas les candidats pour le concours astronome. Les résultats des années précédentes, et de cette année, le démontrent.

Concours Astronome-adjoint

Pour la première fois de son histoire, et suite à la réforme introduite par le décret n°2017-1443 du 6 novembre 2015 modifiant le décret statutaire du corps, le concours astronome-adjoint s'est déroulé en deux phases : admissibilité (sélection sur dossier) et admission (auditions). 105 dossiers ont été reçus par le ministère, tous déclarés administrativement recevables. La liste des candidats admis à poursuivre le concours (liste d'admissibilité) a été publiée le 9 mars suite aux délibérations qui se sont déroulées du lundi 6 au mercredi 8 mars. Le jury était composé de l'ensemble de la section, présidé par le président de la section. Trois rapporteurs ont été nommés pour chaque candidature. A l'issue de ces délibérations, 55 dossiers ont été sélectionnés pour la seconde phase du concours.

La phase d'admission s'est déroulée en deux temps. Les auditions ont eu lieu du lundi 3 au jeudi 6 avril, en jury unique composé de l'ensemble de la section, présidé par le président de la section. Un seul candidat n'a pas été en mesure de se présenter pour raisons personnelles. Il restait donc 54 candidatures à évaluer en phase de délibération, les vendredi 7 et samedi 8 avril.

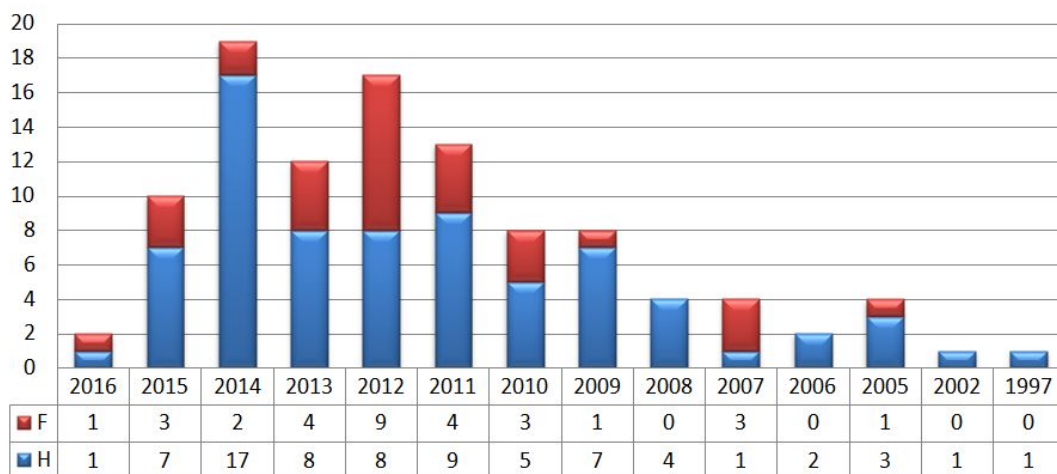
Analyse de l'ensemble des candidatures

Tous les OSU ayant une composante relevant de l'Astronomie ont présenté au moins 1 candidature. L'âge moyen de la population était de 33,3 ans (contre 32,9 l'an dernier), confirmant une fois de plus le vieillissement global constaté (voir rapport de concours 2016). Les candidates avaient 32,7 ans en moyenne et les candidats 33,5, pour une médiane identique à 32,0 ans.

La phase d'admissibilité n'a introduit aucun biais ou effet de sélection sur les propriétés essentielles de la population de candidats. Ainsi, à titre d'exemple, la pression au niveau des OSU ou des ANO est restée sensiblement identique.

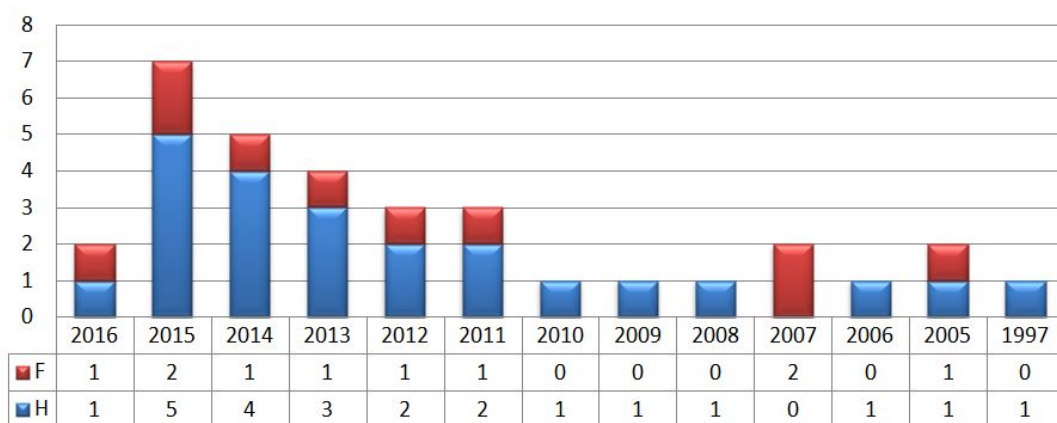
Nombre d'années après la thèse

Année de soutenance

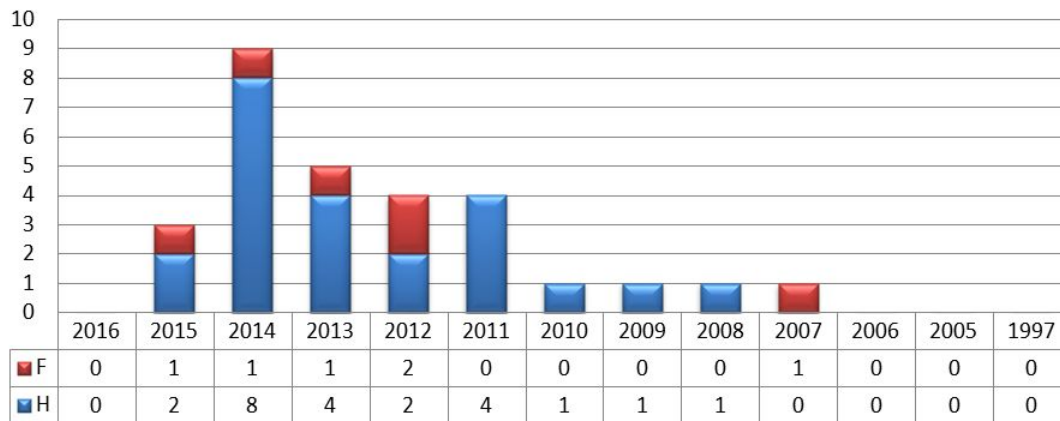


Les thèses de l'année N-1 du concours sont devenues extrêmement rares. Plus de deux-tiers (68%) des candidats ont obtenu un doctorat entre 2011 et 2014. Les maxima de 2012 et 2014, constatés l'an dernier, sont toujours présents.

Année de soutenance des 1^{ères} candidatures

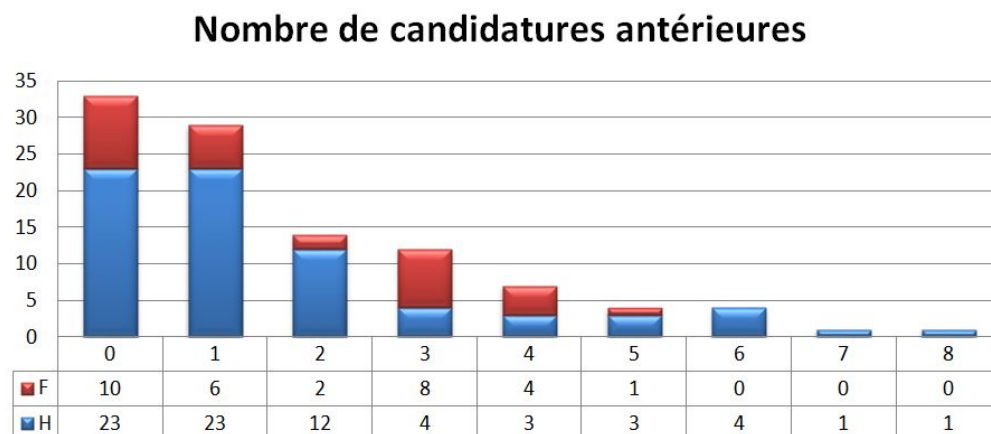


Année de soutenance des 2^{ndes} candidatures



La distribution de l'année de soutenance des néo-candidats montre un étalement sur 5 ans, avec un maximum en 2015 suivi d'une décroissance rapide. Il en est de même qualitativement pour les secondes candidatures. Les premières ou secondes candidatures se raréfient à partir des soutenances 2010. Notons que sur les 29 candidats qui se présentaient pour la seconde fois, seuls 4 n'avaient pas postulé en 2016.

Nombre de candidatures précédentes



59% (contre 55% l'an dernier) sont des premières ou secondes candidatures. Cela semble confirmer que les candidats attendent avant de commencer à postuler au CNAP, ou espacent leurs deux premières candidatures.

Origines géographiques

Toutes nationalités confondues, 55% de candidates et 59% des candidats travaillent actuellement dans des laboratoires français, sur contrat postdoctoral à quelques exceptions près. Deux-tiers (contre 72% l'an dernier) d'entre eux sont de nationalité française, signifiant soit qu'ils ne sont pas encore partis pour l'étranger, soit qu'ils en sont revenus.

Pour le reste de la population, les pays d'exercice les plus représentés sont, dans l'ordre, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Sur les 73 candidats de nationalité française, 32 travaillent actuellement dans les laboratoires à l'étranger.

L'attractivité internationale du concours semble s'accroître, avec 24% de candidats de nationalités européennes (contre 21% l'an dernier), et 7% hors Europe (contre 6%). Ce résultat doit sans doute être relativisé car sur ces 32 candidats seulement 12 sont actuellement en poste à l'étranger.

Destination géographique

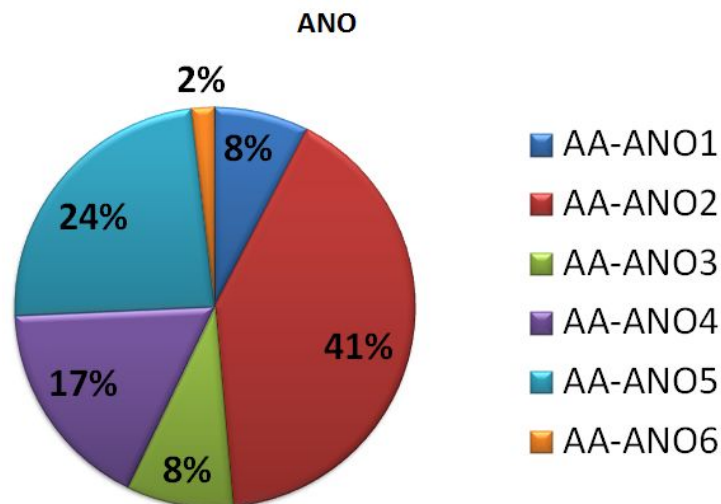
Observatoire	Nombre de candidatures
OP - Observatoire de Paris	28
OMP - Observatoire Midi-Pyrénées	16
OCA - Observatoire de la Côte d'Azur	11
OSUG - Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble	10
Pythéas - OSU Institut Pythéas	7
OSUL – Observatoire des Sciences de l'Univers de Lyon	5
IAP - Institut d'Astrophysique de Paris	4
THETA - Observatoire de Besançon	4
IAS - Institut d'Astrophysique Spatiale	3
IMCCE - Institut de Mécanique Céleste et de Calcul des Ephémérides	3
OSUC - Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre	3
OAS - Observatoire astronomique de Strasbourg	2
OASU - Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers	2
OVSQ - Observatoire Versailles Saint-Quentin en Yvelines	1
OREME - LUPM	1
IPGP – Institut de Physique du Globe de Paris	1

A quelques fluctuations près, la pression à l'entrée est identique à celle de l'an dernier. L'Observatoire de Paris montre une grande inhomogénéité interne. Malgré une diminution du nombre de candidats du LESIA par rapport à l'an dernier, presque la moitié des candidatures s'y concentrent alors que 7 laboratoires sont sous tutelle ou rattachés à l'Observatoire de Paris, hors IMCCE qui a un statut d'OSU au sein de l'Etablissement.

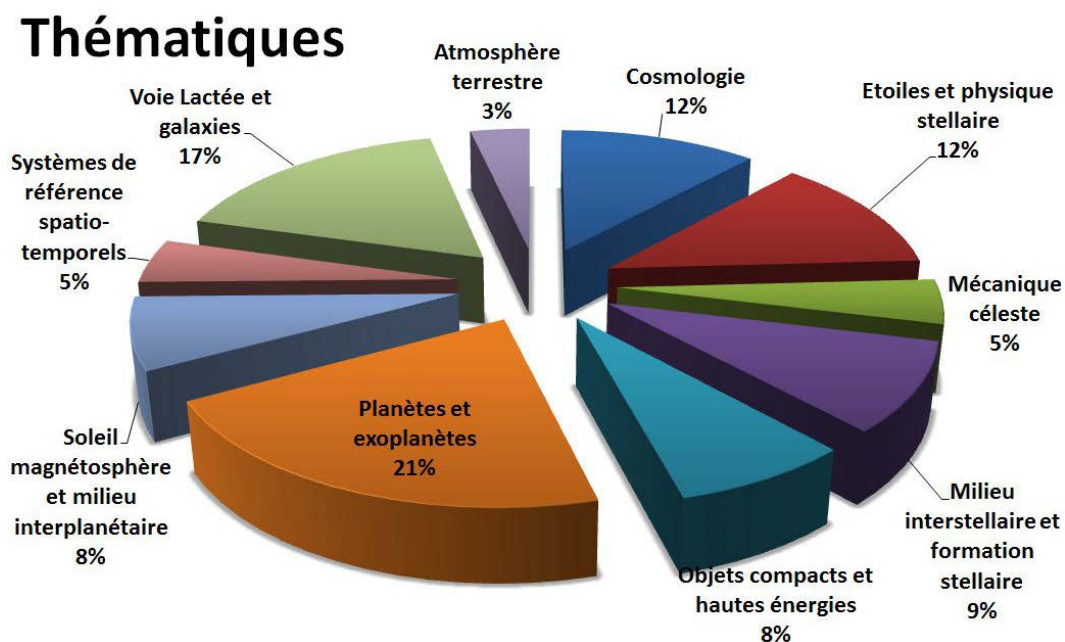
Répartition par ANO et mots-clés

L'ANO2 (Instrumentation des grands observatoires au sol et spatiaux) reste, et de loin, la catégorie de SNO qui reçoit le plus grand nombre de candidatures. C'est la signature que les progrès de la discipline dépendent fortement des avancées des méthodes instrumentales et de la préparation des nouveaux moyens. Le quart des candidats, proportion relativement stable, propose l'ANO5 (Centres de traitement, d'archivage et de diffusion des données), ce qui démontre l'importance constante de la mise à disposition des données, qu'elles soient issues des observatoires ou missions spatiales, ou

qu'elles soient produites par des simulations numériques. L'ANO3 (Stations d'observation) profite un peu du coloriage, deux années consécutives, de l'IRAM et de l'ARC. Concernant l'ANO4 (Grands relevés, sondages profonds et suivi à long terme), il est désormais possible de confirmer que la baisse du nombre de candidats, observée en 2015 par la section précédente, n'est qu'une fluctuation ; en effet, avec 20 candidats en 2016 et 18 cette année, le volume de candidats est comparable aux années 2012-2014.

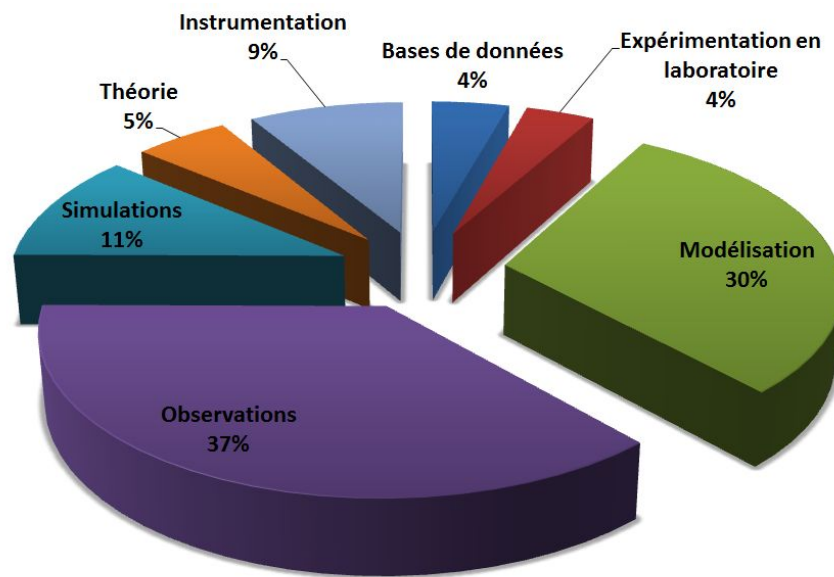


Les candidats peuvent mentionner jusqu'à deux mots-clés caractérisant au mieux leurs recherches. Le choix est contraint par l'application CANOPUS. La figure ci-dessous montre la distribution de 170 mots-clés thématiques. Lorsqu'un seul mot-clé est utilisé, c'est « Planètes et exoplanètes » qui est le plus utilisé. La distribution est similaire à celle de l'an dernier, à 1 point près.



Concernant les méthodologies, la possibilité d'avoir deux mots-clés est systématiquement utilisée par les candidats (à une exception près). Le choix est également contraint par CANOPUS. La figure ci-

dessous montre que parmi les 209 mots-clés, l'observation et la modélisation caractérisent le mieux la population des candidats.



Méthodologie

Analyse du recrutement 2017

La section tient à rappeler que le ratio homme/femme se doit d'être analysé sur l'ensemble de son mandat. En effet, chaque année, des fluctuations non-significatives sont inévitables. Cependant, cumulé sur deux ans, la proportion de 29% de femmes (4 sur 14 postes) est quasiment identique à celle de la population totale.

D'autres faits méritent d'être mentionnés :

- l'âge moyen de recrutement est de 32,3 ans (contre 33,9 l'an dernier), le minimum est de 30 ans (contre 29) et le maximum de 34 ans (contre 38) dans l'année en cours;
- les admis ont obtenu un doctorat entre 2011 et 2014 (contre 2008 à 2012 l'an dernier) ;
- 3 admis ont été recrutés à leur première ou seconde présentation. 2 candidats en étaient à leur 6^e tentative ;
- 3 admis sont de nationalité étrangère, dont 1 hors Europe ;
- 3 admis résidaient et travaillaient hors de France au moment du concours.

Tous les coloriations de l'INSU ont été pourvus hormis le « ANO4 JWST » qui l'avait été lors du concours 2016. La section rappelle cependant que les coloriations sont pluriannuels et représentent des priorités affichées par l'INSU en termes de services d'observation. Ils ne doivent pas être considérés comme une restriction aux candidatures.

Evolution pour les prochaines années

Il aurait été souhaitable que le portail CANOPUS évolue pour permettre aux candidats de prendre connaissance de l'avancement de leur dossier dans les différentes phases du concours. L'idée générale serait de se rapprocher du portail permettant la gestion des dossiers de candidature aux postes de Maîtres de conférences. Le ministère est responsable de cette évolution, en collaboration étroite avec le CNAP. Le CNAP n'est en aucun cas responsable de cette partie technique.

Comme indiquée dans le rapport du concours 2016, une autre tendance, malheureusement prévisible et inévitable à effectif du corps constant, est la décroissance du nombre de postes mis au concours. Il était initialement prévu 19 postes au concours pour les concours 2016 à 2019, sur la base de départs à 65 ans pour les ASAD et 68 pour AST. Compte-tenu de départs anticipés (parfois dès 62 ans), imprévisibles par nature, il est à difficile d'affirmer ce que seront les campagnes 2018 et 2019.

Comme mentionné dans le rapport 2016, il est important que la section ait une vision pluriannuelle du concours et se prépare dès à présent à des campagnes de recrutement qui s'annoncent difficiles. A faible nombre de postes, il est raisonnable de penser que le concours doit profiter aux candidatures à fort potentiel dans les trois missions du corps : recherche (qualité des travaux et du projet, autonomie, production soutenue), un volet « service national d'observation » irréprochable et une volonté avérée d'enseigner.

Concernant le concours Astronome, il faut mentionner que le nombre de postes au concours se raréfiera inévitablement, allongeant de fait les carrières au grade d'astronome-adjoint. La promotion à la hors-classe des astronomes-adjoints, accessible dès le 7^e échelon, est alors une solution financièrement intéressante puisque la grille de salaires est celle d'un astronome 2^e classe. Par ailleurs, une promotion à la hors-classe des astronomes-adjoints n'interdit pas de se porter candidat au concours Astronome.

Recommandations aux candidats

Ces recommandations, émises dans le rapport de concours 2016, sont toujours d'actualité.

1. Utiliser le canevas qui est fourni, en respectant les normes proposées (taille de caractères, nombres de pages, structure du document). Cet effort permet au jury d'avoir une vision complète des candidatures sur la base de critères identiques. Apprendre à synthétiser car un bon dossier n'est pas forcément long.
2. Respecter les normes bibliométriques proposées. Il ne sert à rien de mélanger les revues de rang A et les colloques, ou de gonfler artificiellement une liste de publications avec des articles en préparation. De même, ne pas renvoyer vers ADS. Afin de faciliter le travail des rapporteurs, numéroter les listes de publications en respectant les différentes catégories proposées dans le modèle de dossier.
3. S'assurer d'avoir pris contact de manière approfondie avec le responsable du Service National d'Observation pour lequel on souhaite postuler. Le candidat doit s'insérer dans les besoins du service et non le contraire. Effectuer ces démarches largement en amont du concours pour permettre au responsable de SNO de répondre aux sollicitations de la section et de l'INSU.
4. S'assurer que les lettres de recommandation demandées parviennent directement et dans les temps à l'adresse email mentionnée dans le dossier et/ou sur le site web du CNAP. La date limite est « de rigueur » car des lettres arrivant tardivement rendent plus difficile leur prise en compte dans l'évaluation des candidatures. Enfin, nous rappelons que la limite de trois lettres de recommandation est stricte et ne souffre d'aucune exception.
5. Respecter le format recto-verso de la fiche récapitulative et sa place dans le dossier complet afin d'en faciliter l'extraction.

Recommandations aux responsables de SNO

1. S'assurer d'avoir envoyé la description des besoins du SNO en réponse à la demande du président de la section. Cette description fine en termes de compétences nécessaires pour le fonctionnement et/ou développement du service, n'est pas une recommandation pour un candidat particulier. Elle vise à aider la section dans son travail d'évaluation. Laisser la section évaluer seule les compétences nécessaires pour un SNO ne garantit en rien un recrutement pertinent.
2. Maintenir à jour les informations dans la base de données des SNO de l'INSU (insu.obspm.fr).